

La lettre d'info du CIO

N°20 - septembre 2014

A la Une...



- **6 – 12 octobre 2014 : 1er salon virtuel « L'orientation scolaire à l'ère du numérique »**

L'Onisep organise du 6 au 12 octobre, en partenariat avec le réseau Canopé, son premier salon virtuel pour les enseignants et les personnels de l'orientation, sur le thème « L'orientation scolaire à l'ère du numérique ».

Au programme de la semaine, 12 conférences sur des thèmes en lien avec les pratiques professionnelles en classe ou renvoyant à des questions plus générales. Ces conférences seront diffusées en direct et accessibles en baladodiffusion immédiatement après dans l'espace conférence. A l'issue de ces conférences en direct, vous aurez la possibilité de poser des questions et d'échanger avec les intervenants.

Le salon virtuel permettra à la fois de faire découvrir les ressources que l'Onisep met à la disposition des équipes éducatives, de faire connaître les expériences réussies en matière d'accompagnement de l'orientation, et de façon plus large, d'engager une réflexion centrée sur les usages du numérique et ses conséquences pour les pratiques éducatives en orientation.

Un forum d'échanges et de ressources prolongera la manifestation dans le but de créer une dynamique autour des questions d'orientation tout au long de l'année.

Plus d'informations et inscriptions : <http://www.onisep.fr/Tchats/6-12-octobre-2014-1er-salon-virtuel-sur-le-theme-l-orientation-scolaire-a-l-ere-du-numerique>

Formations et diplômes



• **CPGE littéraire**

A la rentrée 2015, le lycée Lapérouse ouvre une classe prépa (CPGE) littéraire.

Cette formation est ouverte aux bacheliers de la filière L, mais un regard sera porté sur les candidatures des élèves des autres bacs généraux ayant de bons résultats en français, en philosophie, en hist-géo ou encore en langues.

Dossier d'inscription à télécharger sur le site du lycée et à retourner **avant le 21 novembre 2014**.

+ d'infos : <http://cio.ac-noumea.nc/>

Formations et diplômes (suite)



• Nouvelles formations à la rentrée 2015

- Ouverture d'un IUT (Institut Universitaire de Technologie) :

L'IUT proposera le DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), option gestion comptable et financière. Cette formation se déroulera sur 2 ans.

+ **d'infos** sur le site du CIO : <http://cio.ac-noumea.nc/>

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le [site de l'UNC](#).

- Ouverture du Master « Droit et Management dans l'environnement calédonien » :

La 1ère année de ce master (M1) ouvre à la rentrée 2015. Ce master s'adresse aux étudiants ayant obtenu une licence en droit ou en économie-gestion et est proposé en formation initiale et en formation continue.

Ce master propose trois parcours : droit des collectivités territoriales, droit privé économique et management.

+ **d'infos** sur le [site de l'UNC](#) dans la rubrique « actualités ».

- Ouverture du Master international Sciences pour l'environnement (SPE) :

Cette nouvelle formation pluridisciplinaire dédiée aux problématiques internationales, offre un cursus de Master bilingue, intégrant une mobilité à l'international dans la zone Pacifique ou européenne.

Elle s'adresse en priorité aux titulaires d'une licence Technologies en sciences de la terre, sciences de la vie, sciences physiques, chimie, mathématiques et informatique.

+ **d'infos** sur le [site de l'UNC](#) dans la rubrique « actualités ».



• Création et ouverture de 2 BTS maritimes (BTSM)

Ouverture du BTSM pêche et gestion de l'environnement marin et BTSM maintenance des systèmes électro-navals.

L'admission dans ces BTSM s'effectue sur dossier, après avis d'une commission nationale :

- directement en 1ère année pour les candidats titulaires d'un bac professionnel de la spécialité CGEM (conduite et gestion des entreprises maritimes) ou EMM (électro mécanicien marine), en fonction de la spécialité du BTSM envisagée ;
- après une année de mise à niveau maritime (MAN) nouvellement créée pour les candidats titulaires d'autres baccalauréats. La classe MAN fait partie intégrante du cycle d'études préparant au BTSM. A l'issue de cette classe, les élèves intègrent la 1ère année de BTSM.

La MAN a pour objectif de permettre aux candidats qui ne sont pas issus de la filière maritime, de se familiariser avec l'environnement maritime et plus particulièrement d'acquérir des connaissances culturelles, techniques et technologiques dans les domaines de l'électrotechnique, de l'automatisme, de la navigation et de l'anglais...

En savoir + sur les BTSM : consulter le [site du ministère](#)

Source : INFOCOP n°55



• Le Juvénat

Géré par l'Association Jules Garnier pour un juvénat lycéen A.J.G.J, le juvénat est un dispositif de soutien et d'accompagnement pour les lycéens.

Il s'adresse aux lycéens à partir de la seconde générale jusqu'à la Terminale.

Ce dispositif est destiné aux élèves des trois provinces qui devront être inscrits dans les lycées suivants : Do Kamo, Lapérouse, Jules Garnier,

Blaise Pascal.

L'objectif est d'offrir aux élèves un accompagnement adéquat en leur proposant un soutien scolaire individualisé et des meilleures conditions de travail.

Les jeunes, hébergés à l'internat du lycée Lapérouse, bénéficient du transport internat/établissement scolaire et d'un accompagnement scolaire obligatoire, dispensé tous les soirs de 19h30 à 21h30, par des enseignants (français, maths, histoire/géographie, anglais, physique/chimie et SVT).

Cotisation annuelle : 85.000 Francs* / Lycée Lapérouse (la demi-pension est comprise), 35.000 Francs / Lycée Blaise Pascal, Lycée Do Kamo, Lycée Jules Garnier (la demi-pension n'est pas comprise) et 15.000 Francs / boursier que ce soit de la province des îles, de la province Nord ou de la province Sud. (* Tarif indicatif)

Inscriptions : Les élèves intéressés doivent retirer un dossier auprès de l'A.J.G.J qui sera à rendre impérativement **AVANT LE VENDREDI 07 NOVEMBRE 2014, 17H**. Ce dossier est téléchargeable sur le [site du CIO](#).

Contact : Association Jules Garnier pour un juvénat lycéen (A.J.G.J.)
Lycée Lapérouse - 5 rue Georges Baudoux - Pointe de l'Artillerie
BP 595 - 98845 Nouméa cédex
Tel/fax : 27 27 81
Email : ajgj@lagoon.nc



• Le devenir des étudiants scientifiques

La moitié seulement des étudiants scientifiques se destinent à un métier scientifique.

Une enquête Ipsos/Steria pour La Recherche, Le Monde et le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche nous apprend que 51% des étudiants en filière scientifique souhaiteraient exercer plutôt un métier à dominante non scientifique.

Aperçu des autres enseignements de cette enquête : Nouvelles technologies et informatique sont les domaines qui intéressent le plus les étudiants scientifiques ; la rémunération est l'élément le plus important dans le choix du futur métier; les étudiants qui ne veulent pas être chercheurs-ses évoquent la difficulté du métier et les faibles perspectives d'emploi.

Pour aller + loin : <http://www.ipsos.fr/ipsos-public-affairs/actualites/2014-05-22-etudiants-en-sciences-quelles-motivations-quel-avenir>

Source : Onisep Picardie , juin 2014



• Les métiers porteurs, résumé de l'édition 2014

Rappel : un « métier porteur » est un métier en manque de main-d'œuvre.

En 2014, 76 métiers porteurs ont été dénombrés ; ce sont **20 métiers de moins qu'en 2012**.

L'hypothèse principale avancée par l'Observatoire de l'Emploi, des Qualifications, des salaires et de la Formation pour expliquer cette diminution est la baisse des offres d'emplois et des intentions d'embauches des employeurs en 2013. De plus, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté, générant ainsi un vivier de main-d'œuvre plus important face à des besoins en baisse.

Certains domaines ne comptent aucun métier porteur comme le spectacle ou la communication.

Les secteurs du BTP, de l'industrie et celui des supports à l'entreprise restent ceux où l'on retrouve la part la plus importante de métiers porteurs.

Les services à la personne et à la collectivité confirment quant à eux leur attractivité en passant de la 8ème à la 5ème place entre 2012 et 2014.

L'étude 2014 voit émerger **6 nouveaux métiers porteurs** :

- Bûcheronnage et élagage
- Conception et dessin produits mécaniques
- Conseil en organisation et management d'entreprise
- Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti
- Études géologiques
- Stratégie commerciale

Il s'agit de métiers à niveau de qualification élevée puisque 5 d'entre eux exigent un niveau III (bac +2) minimum.

D'ailleurs, la part des métiers porteurs nécessitant un niveau Bac et + s'accroît, passant de 58% en 2012 à 67% en 2014. Cette évolution du niveau de qualification est en partie liée aux domaines dans lesquels sont exercés les métiers porteurs.

Ce phénomène va se poursuivre en raison de la diminution du nombre de métiers porteurs dans des domaines nécessitant des niveaux de qualification moins élevés tels que l'installation-maintenance.

Pour aller + loin : L'étude est téléchargeable sur le [site de l'IDCNC](#) dans l'espace presse de la rubrique « téléchargements » située en bas de la page d'accueil du site.